

Motion présentée au C.A. du 1er février 2011 CONTRE LES SUPPRESSIONS DE POSTES

Les représentants des personnels enseignants du lycée L. Vincent (Metz), élus sur les listes FO, SNES, et Autonomes, ainsi que les représentants des élèves, des parents d'élèves (FCPE et PEEP), et des collectivités locales ... s'indignent de la baisse drastique des moyens imposés par le ministère et le rectorat, et s'alarment des conséquences concrètes concernant le lycée Louis Vincent.

Alors que la baisse démographique, qui a servi de prétexte aux précédentes suppressions de postes, n'est plus d'actualité dans les établissements du second degré en Lorraine, il s'agit quand même de supprimer 524 postes dans les collèges et lycées de l'académie. Avec un pourcentage de 3,4% de postes supprimés, la Lorraine détiendrait le triste record national.

Entre autres manoeuvres pour supprimer des postes, l'obligation de consacrer 11,55 % des moyens en heures supplémentaires (soit 1 point de plus par rapport à l'an dernier) entraîne une surcharge du travail des enseignants, qui se répercutera forcément sur la qualité des enseignements dispensés aux élèves.

Au lycée L. Vincent, alors que **les effectifs sont en hausse** (les estimations du rectorat prévoient 1174 élèves pour la rentrée 2011, alors que nous en avons 1159 en 2010), la **DHG allouée est en baisse** de plus de 90 heures ! D'après la répartition envisagée, cela entraîne **8 suppressions de postes, inadmissibles.**

Quels que soient les calculs et les répartitions envisagées, la baisse du montant de la DHG et l'obligation de consacrer 11,55 % des moyens aux HS ne permettent en aucun cas de produire une répartition satisfaisante.

C'est pourquoi, **sans que cela implique une quelconque défiance vis-à-vis de l'équipe de direction, nous nous prononçons contre cette DHG.**